

MESURES ANQ DE L'EXPÉRIENCE DES PATIENTS ET DE L'EXPÉRIENCE DES PARENTS (PREMS)

PERSPECTIVE CONCERNANT LES MESURES DE 2027 DANS LES SOINS AIGUS

Date : 21 octobre 2026 | traduit avec DeepL Pro

Cette fiche descriptive présente certains chiffres clés des mesures de 2027, auxquelles les hôpitaux et les cliniques peuvent d'ores et déjà se préparer. Elle répertorie également les dates et délais les plus importants afin de faciliter la planification des établissements. Les manuels de mesure devraient être publiés le 1er décembre 2026.

MISE EN APPLICATION DES MESURES 2027

La mesure de l'expérience des patient-e-s (PREMs) et la mesure de l'expérience des parents (PREMs) auront lieu **du 1er mai au 30 juin 2027** et seront mises en application **exclusivement** sous forme **d'enquêtes en ligne**.

Options de participation à la mesure de l'expérience des patient-e-s (PREMs)

Les hôpitaux et cliniques qui évaluent également l'expérience des patient-e-s en cours d'année à l'aide du questionnaire Swiss PREMs peuvent désormais exporter leurs données pour la période d'évaluation de l'ANQ et les transmettre à l'ANQ. Des informations sur les spécifications relatives au questionnaire en ligne seront communiquées ultérieurement (au plus tard avec le manuel de mesure).

Les informations suivantes s'adressent aux hôpitaux et cliniques qui utilisent le questionnaire Swiss PREMs exclusivement pour la mesure de l'ANQ et qui recourent aux services du centre de logistique des mesures ANQ (CLM) w hoch 2.

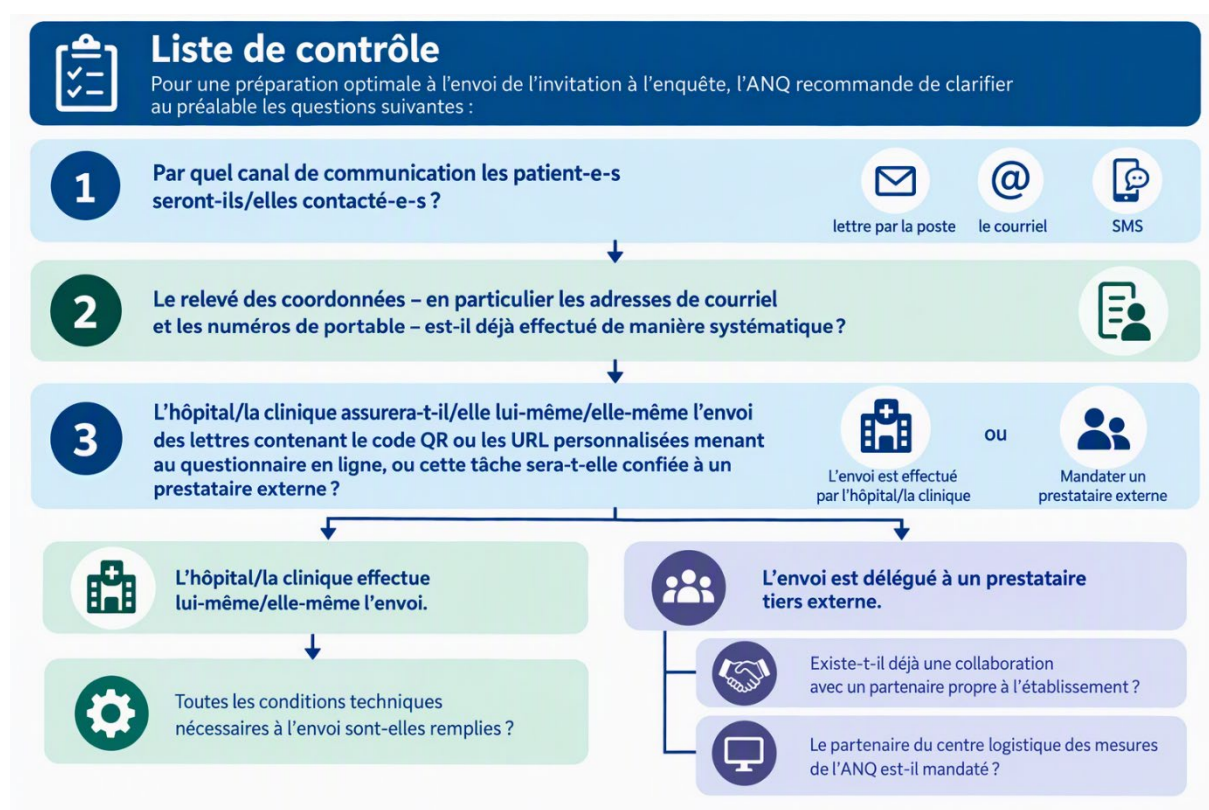
EXPÉRIENCE DES PATIENT-E-S ET DE L'EXPÉRIENCE DES PARENTS : PREMIERS PRÉPARATIFS

Envois : possibilités de mise en œuvre et préparatifs

	ENVOI		PRESTATIONS DE L'ANQ	PREMIERS PRÉPARATIFS POUR LES HÔPITAUX/CLINIQUES
INVITATION À L'ENQUÊTE	Lettre par courrier avec un code QR personnalisé donnant accès au questionnaire en ligne	Envoi effectué par - les hôpitaux/cliniques ou - des prestataires tiers des hôpitaux/cliniques	- Mise à disposition du contenu de la lettre d'accompagnement - Mise à disposition des mesures d'accompagnement pour la mesure (en cours) Les hôpitaux et les cliniques commandent le nombre de lettres nécessaire via le tableau de bord d'administration du CLM et les reçoivent au format PDF. L'impression et l'envoi sont à la charge des hôpitaux et des cliniques.	- Veiller à la saisie des adresses postales des patients - Prévoir, le cas échéant, le matériel et les capacités nécessaires à l'impression et à la mise sous pli - le cas échéant, organiser la collaboration avec des prestataires tiers
	courriel contenant une URL personnalisée vers le questionnaire en ligne	L'envoi est effectué par - les hôpitaux/cliniques ou - des prestataires tiers des hôpitaux/cliniques ou - des prestataires tiers de l'ANQ-CLM	- Mise à disposition du contenu pour le courriel ou le SMS d'accompagnement - Mise à disposition des mesures d'accompagnement pour la mesure (en cours) - Prise en charge des frais d'envoi par le prestataire tiers du CLM. - Mise à disposition d'un modèle de contrat de sous-traitance des données (ADV) régissant la collaboration avec le prestataire tiers	- Veiller à la collecte des adresses de courriel ou des numéros de téléphone portable des patients (Il n'est plus obligatoire de contacter par courrier postal les personnes qui ne disposent pas de courriel ou de numéro de SMS) - Régler, le cas échéant, la collaboration avec le prestataire tiers
	SMS contenant une URL personnalisée vers le questionnaire en ligne			
RAPPEL uniquement par courriel et SMS	courriel avec une URL identique à celle figurant dans l'invitation	comme dans l'invitation	comme dans l'invitation	comme dans l'invitation
	SMS avec la même URL que dans l'invitation			

ÉTAPES CLÉS DU PROCESSUS DE COMMANDE

DATE	ÉTAPE CLÉ
01/12/2026	Envoi du manuel de mesure de l'expérience des patient-e-s (PREMs) en soins aigus somatiques et de l'expérience des parents en soins aigus somatiques 2027
11/01/2027-12/02/2027	Message de w hoch 2 demandant la confirmation de l'administrateur ou de l'administratrice responsable ou la désignation d'un successeur
02/03/2027	Mise en ligne du tableau de bord administrateur et début de la phase de commande
02/03/2027	Un contrat-type de sous-traitance du traitement des données est mis à disposition pour régir la collaboration avec le prestataire tiers.
16/04/2027	Délai de commande : date limite pour commander les accès au questionnaire en ligne (URL/codes QR)
02/03/2027 - 16/04/2027	Envoi des accès au questionnaire en ligne (URL/codes QR) par w hoch 2 (en continu)
01/05/2027 - 30/06/2027	Période d'enquête



Nous restons à votre disposition pour toute question ou demande de renseignements (barbara.haenni@anq.ch)